

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1171

57 – MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ

Ventes et cessions

100 230 937 RCS Metz.

TAXI ZN.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Administration : Gérant : NEHAD Abdenor.

Capital : 500.00 EUR.

Adresse : 2, Route de Hauconcourt, 57280 Maizières-lès-Metz.

Origine du fonds : Fonds artisanal acquis par achat au prix stipulé de 160000.00 euros.

Etablissement : siège et établissement principal.

Activité : l'exploitation de toutes activités de transport de personnes à titre onéreux, notamment par taxi, incluant le transport de personnes avec ou sans réservation préalable, en liaison avec tout établissement public ou privé, et dans le respect de la réglementation en vigueur ; l'acquisition, la détention, la gestion, l'exploitation, la location ou la mise à disposition de tous véhicules, avec ou sans chauffeur, destinés au transport de personnes ou de biens ; la gestion, l'achat, la vente ou la location de licences ou autorisations de stationnement de taxi ou tout autre agrément nécessaire à l'exercice de l'activité ; la création, l'exploitation, la gestion ou la participation à tout service de centrale de réservation, plateforme de mise en relation ou application mobile liée à l'activité de transport de personnes ; la sous-traitance, l'intermédiation, la formation, le conseil, la gestion de flotte, la maintenance, la réparation et le lavage de véhicules, ainsi que toute activité connexe ou complémentaire au transport..

Adresse : 2, Route de Hauconcourt, 57280 Maizières-lès-Metz.

Précédent propriétaire : 831 506 001 RCS Metz. **FRANCOIS** (Maxime, Laurent).

Date de commencement d'activité : 12 mars 2026.

Oppositions : Election de domicile au fonds vendu Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce..

Commentaires : mise en activité de la société sur achat ou apport. Acte.